



LES MONTILS le 5 Juin 2024

## MODALITES D'INSCRIPTION A L'ECOLE DE MUSIQUE \_ RENTREE DE SEPTEMBRE 2024

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez intégrer notre école de musique. Pour la bonne organisation de notre rentrée musicale de septembre 2024, nous vous demandons de bien vouloir effectuer votre préinscription en ligne dès que possible.

En effet notre école de musique étant membre du Réseau cadences d'Agglopolys nous devons adopter la même procédure de préinscription que les autres écoles.

Pour vous préinscrire en ligne vous devez aller sur le site **d'Agglopolys** dans l'onglet « démarches en ligne » formulaire «Inscription ou [Ré-inscription dans une école de musique du réseau Cadences](#)» ou copier le lien ci-dessous :

<https://www.agglopolys.fr/1901-inscription-dans-une-ecole-de-musique-du-reseau-cadences.htm>

Avant de réaliser votre préinscription pensez à vous munir :

- D'un justificatif de votre domicile,
- D'une photocopie des pages 1 et 2 de l'avis d'imposition de votre foyer reçu en 2023 ou de votre (s) justificatif(s) d'impôt sur le revenu que vous pouvez télécharger sur votre espace personnel au [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Sans transmission de votre avis d'imposition, la tranche de tarif la plus élevée sera retenue. Les tarifs fixés par Agglopolys sont fonction de votre quotient familial fiscal. Vous pouvez les consulter sur le site.

**Pour valider votre préinscription ou réinscription et régler votre cotisation annuelle vous devrez :**

Soit, vous présenter aux portes ouvertes de l'école de musique qui se tiendront Salles Bel Air :

**Le samedi 22 Juin 2024 de 14h à 17h**

Soit, vous rendre aux permanences d'inscription qui se tiendront Salles Bel Air :

**Les mercredis 4 et 11 septembre 2024 de 14 h à 17 h 30**

Soit, vous déplacer au forum des associations qui se tiendra le **samedi 7 septembre de 10 h à 17 h ,**

Soit adresser un chèque à : Orchestre d'harmonie, Mairie, 8 rue de Bel Air, 41120 Les Montils.

L'éveil musical, l'atelier musical (chant et rythme) et la formation musicale se dérouleront le mercredi après-midi. Une rencontre avec les professeurs pour définir le jour et l'horaire de votre cours d'instrument aura lieu le **vendredi 13 septembre à 18 h**. Pour plus de renseignement téléphonez au 06 81 97 95 28.

Dans l'attente de vous rencontrer recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur de l'Orchestre d'Harmonie

La Présidente de l'Orchestre d'Harmonie

Patrick LEPAIN

Françoise MICELI

Siège Social : Mairie des Montils – 8, Rue Bel Air 41120 LES MONTILS – [orchestresmontils@gmail.com](mailto:orchestresmontils@gmail.com)

Site Internet de l'école de musique : <http://www.orchestresmontils.fr/>